

LIGUE OUEST

994/05/IA

Agrément n°04 355 123
du ministère de la Jeunesse et des
Sports

N° SIRET : 438 044 257 00022

Pôle activités

NOTE D'ORGANISATION

CHAMPIONNAT DE GOLF 2025 DE LA LIGUE OUEST

Golf de la Côte des Isles Barneville-Carteret le 17 mai 2025

Golf Utah Beach Normandie le 18 mai 2025

ANNEXE 1 : « Le développement durable pendant une manifestation »

ANNEXE 2 : Plan d'accès

1. GÉNÉRALITÉS

Le championnat de golf 2025 de la ligue Ouest se déroulera :

Samedi 17 mai 2025

Golf de la Côte des Isles Barneville-Carteret à Saint-Jean-de-la-Rivière à Barneville-Carteret

Dimanche 18 mai 2025

Golf Utah Beach Normandie à FONTENAY sur MER

Cette rencontre est sélective pour le championnat national FCD 2026 avec un coefficient 2.

Cette note précise l'organisation de cette compétition ouverte à tous les licenciés de la FCD.

2. ORGANISATION TECHNIQUE

2.1. Club Organisateur : CSAM CHERBOURG

2.2. Responsable : Patrice LAY - patrice.lay@orange.fr - 06 86 16 08 08

2.3. Conseiller technique « Golf » : Didier LALANDE - lalandedi@wanadoo.fr - 07 87 03 49 49

2.4. Règlement général

Cette rencontre se disputera en formule stableford conformément aux règles de jeu de la FFGolf.

Le classement sera établi au cumul des 2 tours.

2.5. Règlement particulier de la compétition

Article 1

Pour prendre part à la compétition, les joueurs doivent être titulaires de la licence délivrée par la FCD pour la saison 2024-2025 et de la licence FFGolf 2025 (certificat médical d'aptitude enregistré).

L'épreuve est ouverte à toutes et tous sans limite d'index.

Chaque club peut engager autant d'équipes qu'il le souhaite (nombre maximum de participants à la compétition : 72).

Dans le souci de préserver une participation optimale des clubs, le conseiller technique pourra être amené à limiter le nombre d'équipes par club.

Article 2 - Déroulement de la compétition

La compétition aura lieu sur :

Le Golf de la Côte des Isles Barneville-Carteret à Saint-Jean-de-la-Rivière le samedi.

Site internet : <https://golfcotedesisles.com/>

Le Golf d'Utah Beach Normandie 2025 à Fontenay-sur-Mer le dimanche

Site internet : <https://golf-utahbeach.fr/>

Le vendredi 16 mai, un tarif préférentiel sera proposé aux joueurs pour le parcours de reconnaissance. Réservation et règlement à la charge des clubs.

Article 3 - Formule de la compétition

L'épreuve se jouera en stableford sur 2 tours.

1^{re} série (index 0 à 15,4), les départs se feront des boules blanches.

En 2^e série (index de 15,5 à 25,4) comme en **3^e série** (index supérieur à 25,4) les joueurs partiront des boules jaunes.

Dames : 1 seule série quel que soit l'index, les départs se feront des boules rouges.

Horaires de départ :

- **Samedi 17 mai** : en partie de 3 ou 4, deux plages horaires* ont été retenues en fonction des horaires d'arrivée des joueurs liés à l'éloignement géographique des clubs ou de leur présence dès le vendredi.

**Tranche 1 : 9h - 11h ; tranche 2 : 13h - 15h*

Le choix de la plage horaires devra être précisé lors de l'inscription via SYGEMA. Les horaires des départs seront déterminés et communiqués au moins 48h avant le début de la compétition.

- **Dimanche 18 mai** : départ en shot-gun à 9h00
Rassemblement à 8h30 sur le putting green.

Article 4 - Arbitrage

La compétition se déroule **sous le contrôle du comité d'épreuve composé des représentants des 3 régions concernées, du conseiller technique.**

Article 5 - Classements

Classement individuel par séries en brut et en net sur les deux tours.

Classement par équipes en brut + net, au cumul des 3 cartes, les index supérieurs à 30 seront ramenés à 30.

Article 6 - Composition des équipes

Équipes de 3 joueurs, joueuses ou mixtes, index 0 à 54.

3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES

3.1. Accueil : à partir de 8h30

Samedi 17 mai au golf de la Côte des Isles Barneville-Carteret

39 chemin de Coutances - 50270 Saint-Jean-de-la-Rivière

Récupération des cartes de scores à l'accueil du golf

Dimanche 18 mai au golf d'Utah Beach Normandie

La Brèche - 50310 Fontenay-sur-Mer

3.2. Transport

A la charge des clubs.

3.3. Restauration

Samedi 17 mai 2025

Déjeuner : libre ou au golf (réservation à la charge des clubs)

Dîner : 19h30 tous ensemble (prévu dans le forfait week-end)

A L'Escale Normande - 2 route de Valognes - 50260 Sottevast

Dimanche 18 mai 2025

Déjeuner au restaurant du Golf d'Utah Beach Normandie (prévu dans le forfait Week-end)

3.4. Hébergement

Des chambres sont réservées en priorités pour la compétition.

3.5. Récompense

La remise des récompenses aura lieu pendant le repas à l'issue du deuxième tour.

3.6. Santé

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la FCD (titre II) et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais inférieurs (ou au plus égaux) à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique.

Ce soutien santé répondra aux conditions préconisées par :

- la réglementation de la fédération délégataire ;
- la réglementation de droit public ;
- l'autorité d'accueil ;
- le dirigeant de la ligue et/ou du club responsable de l'événement sportif ou par le conseiller technique sportif, en fonction des possibilités locales et institutionnelles.

En cas d'incident, comme lors des compétitions de golf, il sera fait appel au dispositif de secours civil (Pompiers ou SAMU).

4. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

4.1. Licences et documents

Chaque joueur devra être en possession de ses licences FCD 2024-2025 et FFG 2025 pour la compétition (article 1).

4.2. Engagements

Les engagements se font exclusivement via l'espace SYGEMA de votre club avant le jeudi 8 mai 2025.

4.3. Droits d'inscription

- 95 € par joueur
- 35 € par accompagnateur pour le dîner du samedi
- 25 € par accompagnateur pour le déjeuner du dimanche

Le golf accorde à nos compétiteurs un tarif de green fee à 34 € pour une reconnaissance le vendredi 16 mai, réservation auprès des golfs.

La ligue soutient cette manifestation en accordant **une aide de 30 euros** par joueur.

Attention: L'inscription se faisant par SYGEMA, les clubs ne devront pas faire parvenir les chèques de participation à la ligue. Une facture correspondant aux nombres de joueurs et accompagnateurs sera envoyée aux clubs par le trésorier de la ligue.

Nota : Les **accompagnateurs** doivent être titulaires de la licence FCD 2024/2025 pour des questions de couverture assurance.

4.4. Financement

Les frais d'organisation seront pris en charge par la ligue Ouest. Les factures devront être libellées à l'ordre de la Ligue Ouest FCD.

4.5. Assurance

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat y compris au cours des transports (véhicules inscrits sur SYGEASSUR)

4.6. Bilan activités et compte-rendu

Le compte rendu de ce tournoi sera adressé à ligue Ouest par le CTS.

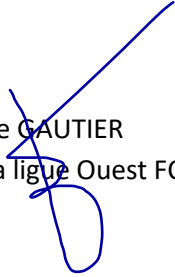
4.7. Droit d'image

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la rencontre de golf et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

5. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Voir annexe 1.

Angélique GAUTIER
Présidente de la ligue Ouest FCD



Destinataires (par courriel)

- Présidente de la Ligue Ouest ;
- Membre du comité directeur Ligue Ouest ;
- Présidents des clubs LO/FCD ;
- Conseiller Technique Sportif « golf » de la Ligue Ouest.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE PENDANT UNE MANIFESTATION BONNES PRATIQUES ET ÉCO-GESTES



ORGANISATION

- Intégrer au comité d'organisation une personne sensibilisée au développement durable.
- Respecter la réglementation en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.
- Tenir compte des considérations environnementales dans le choix du lieu d'organisation en intégrant la préservation de la faune et de la flore.
- S'assurer de l'accessibilité du site au plus grand nombre et plus particulièrement aux personnes à mobilité réduites.
- Assurer l'accueil et la surveillance des participant-e-s et du public sur les espaces protégés.

COMMUNICATION

- Privilégier le dématérialisé au papier. Utiliser du papier recyclé. Limiter la couleur et choisir le mode « brouillon » des imprimantes quand c'est possible.
- Limiter les transferts de courriers électroniques aux destinataires
- Réaliser la signalétique en matière recyclable et la retirer une fois la manifestation terminée.

TRANSPORTS

- Inciter à l'utilisation des transports collectifs ou au covoiturage pour venir sur le lieu de la rencontre.

RESTAURATION / HÉBERGEMENT

- Privilégier les circuits d'approvisionnement courts.
- Utiliser des ustensiles recyclables (couverts, gobelets,...).
- Prévoir le tri sélectif des déchets.
- Sensibiliser à la consommation d'eau.
- Veiller à la mise à disposition de toilettes + PMR.

BOUGEZ AVEC LA LIGUE OUEST !

ANNEXE 2

PLAN D'ACCES

